

Inf'eau Lys

Lettre d'information des 226 communes du bassin versant de la Lys.

N°7 / Juin 2003

Edito

FAIRE DU SAGE UN PROJET PARTAGÉ



Je constate avec beaucoup de satisfaction que le travail mené par la Commission Locale de l'Eau et les commissions thématiques porte ses fruits. L'élaboration du SAGE avance aujourd'hui à un rythme soutenu. Grâce à la participation active de nombreux acteurs de l'eau de notre bassin versant, nous pouvons envisager pour la fin de l'année, un premier projet de SAGE.

Durant l'année 2004, ce document sera soumis à la concertation puis fera l'objet d'une enquête publique avant une approbation courant 2005.

Dans l'immédiat, il nous faut continuer à travailler ensemble pour faire du SAGE de la Lys, un projet partagé. L'actualité est là pour nous montrer tout l'intérêt d'un tel exercice.

Dans l'immédiat, il nous faut continuer à travailler ensemble pour faire du SAGE de la Lys, un projet partagé. L'actualité est là pour nous montrer tout l'intérêt d'un tel exercice.

RENFORCER LA PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

En effet, la future loi sur la prévention des risques technologiques et naturels, en cours de discussion, va renforcer le rôle des collectivités en matière de prévention et d'information sur le risque, particulièrement en matière d'inondation. N'est-ce pas dans ce sens que nous travaillons déjà en menant différentes études qui devraient améliorer notre connaissance du risque sur plusieurs sous-bassins versants et déboucher sur des aménagements adaptés à la lutte contre les inondations ?

C'est d'ailleurs à ce titre que nous avons répondu à l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable dans le cadre de l'expérimentation, dans 15 bassins versants, de programmes de prévention des inondations et de sensibilisation des habitants. Si notre candidature était

retenue, nous pourrions ainsi disposer de moyens supplémentaires pour financer des aménagements à la hauteur des enjeux de notre bassin et développer la conscience du risque auprès des habitants.

C'est aussi dans le même esprit qu'en qualité de Député, je me suis personnellement impliqué dans l'élaboration de la Charte Environnement qui devrait être annexée à la Constitution du pays. Ce nouveau pacte social devrait conforter l'action que nous menons sur notre bassin versant pour développer la culture du risque et mettre en œuvre des démarches de solidarité entre l'amont et aval des territoires et entre acteurs publics, industriels et agriculteurs.

La Busnes à Robecq et (en médaillon) la Brette, affluent de la Lawe



Dernière minute

Le bassin versant de la Lys a été retenu pour l'appel à projet du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (voir ci-contre)

LA SOLIDARITÉ EN ACTION

Dernier exemple de l'évolution des esprits, la signature à Allouagne, entre la Communauté Artois – Lys et les agriculteurs propriétaires des terrains sur lesquels doit être réalisé un bassin de rétention, d'un compromis de vente qui vient conclure, par un accord amiable, de longues négociations. C'est là le signe de l'émergence d'une véritable solidarité qui mérite d'être saluée.

André FLAJOLET

Député-Maire de Saint-Venant

Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Lys

LES COMMISSIONS SPECIALISÉES AU TRAVAIL

Durant le deuxième trimestre 2003, les commissions spécialisées Ressource en eau et Patrimoine naturel se sont réunies deux fois pour travailler sur l'élaboration du document SAGE de la Lys (état des lieux, diagnostic, préconisations) :

- > **Commission Ressource en eau :**
 - le 10 avril 2003 à Aire sur la Lys
 - le 5 juin 2003 à La Gorgue

- > **Commission Patrimoine naturel :**
 - le 15 mai 2003 à Mont-Bernanchon
 - le 19 juin 2003 à Steenwerck

Les séances de travail de la commission spécialisée Ressource en eau ont été consacrées à la thématique "ressource en eau / eau souterraine" ; ceci en assurant la meilleure concertation possible. La thématique "gestion qualitative de l'eau / eau superficielle" sera traitée par la suite (Cf. agenda).

Les travaux de ces deux commissions ont été présentés en séance plénière de la Commission Locale de l'Eau (CLE) ce 23 juin.



La commission spécialisée hydraulique et gestion équilibrée des flux continue de participer au suivi des études risques réalisées par sous-bassin versant en étant membres des comités de pilotage. Cette commission se réunira à partir de septembre pour travailler à la rédaction du document SAGE de la Lys sur la thématique risques (Cf. agenda).

Si vous souhaitez participer aux réunions de ces commissions spécialisées ou recevoir certains comptes-rendus, n'hésitez pas à contacter Estelle Chevillard ou le secrétariat du SYMSAGEL.

SIGNATURE EN SEPTEMBRE 2003 DU CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA CLARENCE

Le Comité de Suivi du Contrat de Rivière de la Clarence s'est réuni à deux reprises, les 4 Mars à PERNES et 6 Juin à LABEU-VRIERE.

Il se réunira une fois par trimestre afin de s'assurer du bon déroulement des termes du Contrat.

Il a été informé du report en Septembre prochain de la signature du Contrat de Rivière.

Il a pris connaissance de la liste des opérations budgétées au budget prévisionnel 2003 par chacune des trois structures territorialement compétentes sur le périmètre du Contrat (les Communautés de Communes Artois-Lys, du Pernois et la Communauté d'Agglomération de l'Artois).

Enfin, le Comité de suivi a souhaité que les négociations qui seront menées sur les trois territoires dans le cadre de la procédure d'acquisition foncière se réfèrent autant que possible à des règles communes. Deux réunions ont déjà été consacrées les 13 Mai et 10 Juin à ce problème en présence des Services Fiscaux et de la SAFER Flandres-Artois et avec laquelle une convention quadripartite pourrait être signée.



DES ÉTUDES RISQUES SUR LES 12 SOUS-BASSINS

Ainsi que cela a déjà été indiqué à plusieurs reprises, le bassin-versant de la Lys a été divisé en 12 sous-bassins sur lesquels des études ont été menées, sont en cours ou sont programmées.

Les études terminées concernent les sous-bassins de la Clarence et du Guarbecque.

Celles qui sont en cours concernent les sous-bassins de la Melde du Pas-de-Calais et des canaux de la Bourre.

- S'agissant de la première, le bureau d'études a pris un certain retard et ses conclusions sont attendues pour l'automne
- S'agissant de la seconde, la réunion de restitution des résultats finaux a été fixée au 1er Juillet à HAZEBROUCK.

Les études programmées concernent les sous-bassins de la Lawe, de la Lys Rivière, de la Grande Becque de St Jans Cappel, de la Loisme et de la Lacquette.

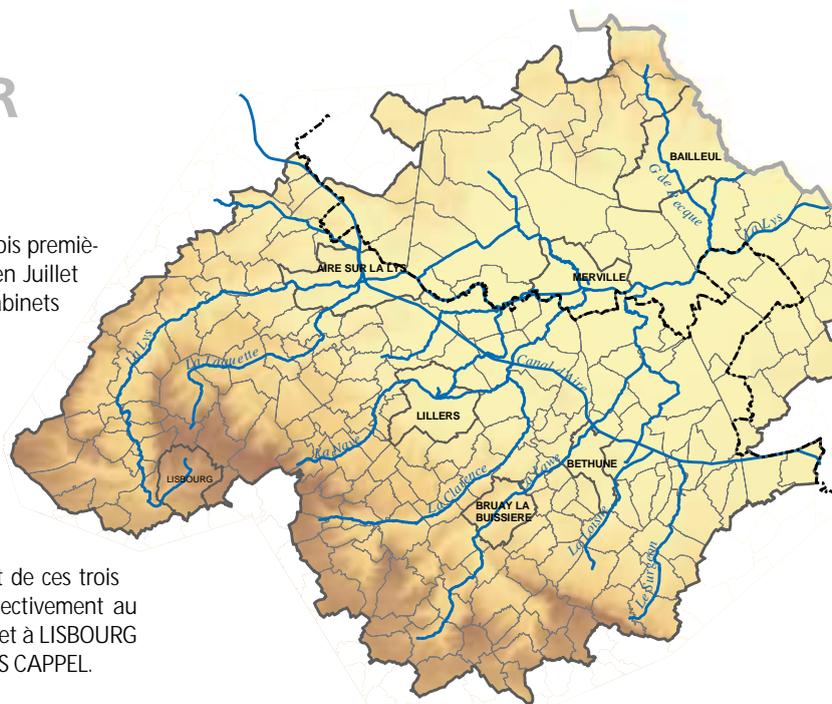
Les marchés relatifs aux trois premières nommées débiteront en Juillet et ont été attribués aux cabinets suivants :

- SAFEGE pour la Lawe ;
- HAECON pour la Lys Rivière ;
- BRL pour la Grande Becque de St Jans Cappel.

Les réunions de lancement de ces trois études ont été fixées respectivement au 30 Juin à BETHUNE, 2 Juillet à LISBOURG et au 3 Juillet à SAINT JANS CAPPEL.

S'agissant des études relatives à la Loisme et à la Lacquette, elles devraient débiter à l'automne.

Enfin, les études des sous-bassins de la Flandre Intérieure, de la Grande Becque de METEREN et du Nœud d'AIRE sont prévues pour début 2004.



Cet interview inaugure une série d'interviews avec différents acteurs du SAGE

LA RESSOURCE EN EAU : UN ENJEU MAJEUR

Président de la Commission Ressource en Eau

La ressource en eau, tant en quantité qu'en qualité, va devenir un sujet très important dans les années à venir. Le problème, c'est que les nappes phréatiques, on ne les voit pas ! On est donc moins mobilisé, tant que l'on a de l'eau au robinet.

Inf'eau Lys : Que faut-il faire selon vous ?

Jean-Louis WATTEZ : Il y a un gros travail d'éducation à faire que ce soit au niveau de la population par le biais des scolaires, par exemplaire. Il faut aussi que les élus locaux jouent un rôle plus important.

La situation de l'alimentation en eau potable est très contrastée quant à la

surveillance de la qualité. Je suis très surpris que l'on doive, dans le SAGE, rappeler des préconisations élémentaires au niveau de la propreté des réservoirs, ou de la sécurité des forages.

Inf'eau Lys : Etes-vous satisfait du travail de votre Commission ?

Jean-Louis WATTEZ : La Commission est active et comporte des techniciens très précieux qui nous éclairent sur beaucoup de sujets peu faciles, sur lesquels nous avons souvent des idées préconçues. La collecte des données n'est pas évidente voire lourde et nous aurons besoin d'épauler l'animatrice.

Au niveau de la conduite de la Commission, je veux éviter que soient désignés des boucs émissaires. Nous avons chacun notre part de responsabilité dans les problèmes de ressource en eau - souterraine ou superficielle. Nous

sommes tous concernés : collectivités, particuliers, agriculteurs, industriels, ...

Inf'eau Lys : Et pour la suite ?

Jean-Louis WATTEZ : Nous devons favoriser des démarches transversales, car tout est lié : gestion hydraulique et milieux naturels. La définition de nos priorités ne doit pas se faire sous la pression de l'opinion publique. Même si la préoccupation des élus locaux est très centrée sur les problèmes d'inondation, il faut aussi qu'ils s'impliquent sur les autres enjeux du SAGE de la Lys. J'ajoute enfin que la notion de solidarité avec les communes gardiennes de la ressource me paraît essentielle à mettre en place : la réussite du SAGE en dépend.

Internet

Un site Internet pour le Sage

En septembre prochain, chacun d'entre vous pourra accéder au site Internet du SAGE de la Lys. Une information régulière sera ainsi diffusée sur l'avancement du SAGE. Des dossiers seront disponibles sur les études réalisées. Les membres de la Commission Locale de l'Eau auront une partie qui leur sera réservée.

Adresse : www.sage-lys.net



L'agenda du S.A.G.E.

LE 10 JUILLET 2003

à 10 h, groupe de travail site Internet

LE 11 SEPTEMBRE 2003

à 14 h, Commission Spécialisée Ressource en eau

LE 25 SEPTEMBRE 2003

à 14 h, Commission Spécialisée Hydraulique et gestion équilibrée des flux

LE 22 OCTOBRE 2003

à 14 h, Commission Spécialisée Patrimoine naturel

LE 28 NOVEMBRE 2003

à 14 h 30, Commission Locale de l'Eau

Valerie Grimbert,
Directrice de Lys sans frontières

LA VALLEE DE LA LYS, AU COEUR DE LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE

Notre objectif général est de mettre en valeur l'ensemble des territoires transfrontaliers de la source de la Lys à Gand (B). Pour préserver notre patrimoine naturel commun et valoriser les potentialités culturelles et historiques de la Vallée de la Lys, nous allons mettre en réseau les acteurs et les partenaires touristiques. Nous favoriserons des itinéraires et des modes de transports touristiques trans-

frontaliers afin de stimuler le rapprochement des populations.

Différentes actions communes sont aussi prévues dans le domaine de la promotion et de la communication. Elles montrent toute l'importance qu'attachent les communes à sensibiliser la population locale et les publics de l'euro-région ainsi qu'à valoriser l'image de marque de la Vallée de la Lys.

Parmi ces actions, citons l'édition de documents touristiques bilingues, un site Internet, la mise en place d'une signalétique sur le domaine public fluvial et bien évidemment, les Fêtes de la Lys, le grand rendez-vous des amoureux de la Lys, ce 6 juillet 2003.

- Lys Sans Frontières
Tél. : 03 20 50 22 35
- Toerisme Leiestreek
Tél. : 00 32 56 24 999 5



Le monde de l'eau

Conférences professionnelles de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

"Les inondations : conséquences et aléas climatiques",
le 30 septembre 2003

"Les réseaux d'assainissement, le raccordement à l'égout",
le 9 décembre 2003

Ces conférences ont lieu au :

Douai Trade Center
100, rue Pierre Dubois - 59508 Douai.
Il est nécessaire de s'inscrire.

Contact :

Service Communication
Agence de l'Eau Artois-Picardie
200, rue Marceline
Centre Tertiaire de l'Arsenal - B. P. 818
59508 Douai cedex

Vos contacts

Estelle CHEVILLARD



Animatrice du S.A.G.E. de la Lys
Agence de l'Eau Artois-Picardie
200, Rue Marceline Desbordes
Centre tertiaire de l'Arsenal
BP 818 - 59 508 DOUAI Cédex

Tél. : 03 27 99 90 31

Fax : 03 27 99 90 15

E. Mail : echevillard@eau-artois-picardie.fr

Marc CORNIL



Directeur Général du SYMSAGEL
Maison du Développement
Place du Général de Gaulle
62 350 BUSNES
Tél. : 03 21 61 91 10

Fax : 03 21 61 91 09

E. Mail : symsagel@cc-artois-lys.fr

Changement d'adresse à partir du
1^{er} juillet 2003. Nous vous enverrons
les coordonnées ultérieurement

INFEAU LYS

Publication du SYMSAGEL dans le cadre du
S.A.G.E. de la Lys.

Directeur de Publication : André Flajolet.

Crédits photos : SYMSAGEL, Lys Sans Frontières

Dépôt légal Janvier 2000

Tirage : 1000 ex.